

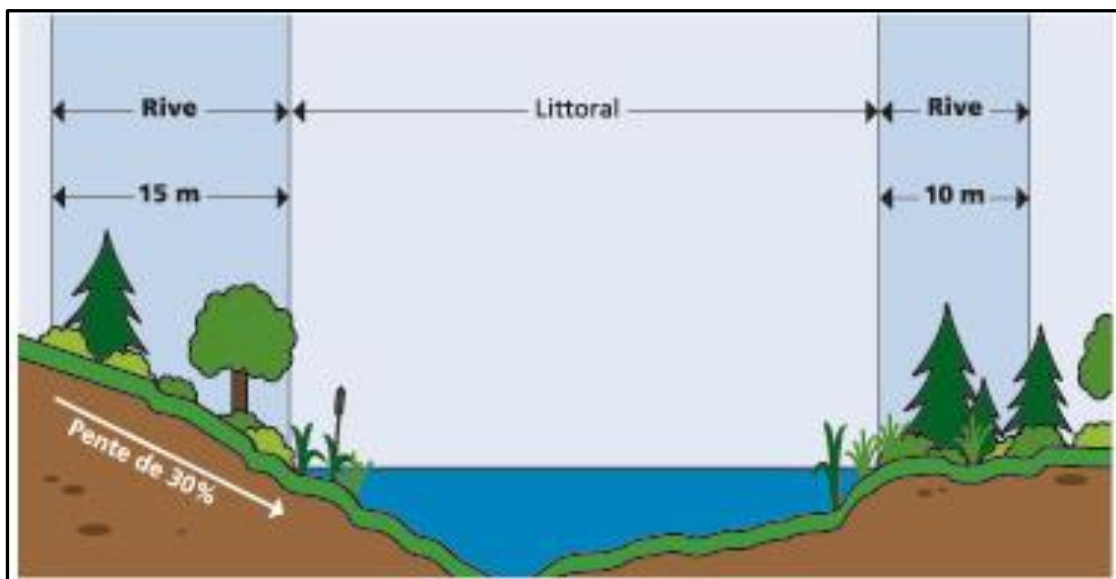
COURS D'EAU ET BANDES RIVERAINES

Article d'intérêt



De plus en plus de gens désirent s'établir à proximité d'un cours d'eau. De toutes évidences, il s'agit d'un emplacement de choix recherché pour implanter un projet d'habitation. Cependant, n'oubliez pas qu'il existe des normes strictes qui régissent certains travaux, celles-ci assurant la pérennité et la valeur écologique des plans d'eau que nous partageons. La Ville de Donnacona met les efforts nécessaires pour protéger les bandes riveraines qui agissent comme zones tampons pour ces derniers. Il est donc indispensable de valoriser et préserver la bande de végétation naturelle établie à 10 ou 15 mètres établie en fonction de la pente de la berge (talus), le long du cours d'eau. Tous les travaux et constructions réalisés à proximité des cours d'eau sont désormais soumis à des règles essentielles et doivent faire l'objet d'un certificat d'autorisation évalué et émis par un inspecteur municipal.

Voici un schéma illustrant largeur des bandes riveraines possibles



Le cadre légal qu'utilise et applique la Ville de Donnacona est conforme à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables adoptée par le gouvernement du Québec qui s'applique à tous les types de cours d'eau. Cette politique vise à préserver la valeur écologique et biologique des lacs et des cours d'eau et à sauvegarder les usages de l'eau en contrôlant les interventions dans une bande de protection riveraine calculée en fonction du type de milieu. Il est important de comprendre le rôle de cette bande: elle capte les éléments nutritifs et polluants, prévient l'érosion et sert d'habitat pour la faune et la flore. L'objectif de cette réglementation n'est pas de contraindre les citoyens vivant à proximité d'un cours d'eau, mais bien d'assurer la qualité et la disponibilité de l'eau potable pour l'ensemble des populations et des générations futures.

Vérifier avec le service de l'urbanisme, au 418-285-0110 poste 237, pour vous assurer d'agir dans le respect des normes et de l'environnement. Souvent, une courte rencontre vous sauvera bien des soucis et facilitera la préparation de votre projet.